



COUPE NATIONALE ESPOIRS

PARA FOOTBALL À 7 ADAPTÉ



1-3 AVRIL 2025

STADE JOSEPH-ANTOINE CRUCHON
MÉRIGNAC (33)

Soutenu par
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Mérignac

Venir à Mérignac

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche engagement ABC

Fiche engagement BCD

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien du FCE Mérignac Arlac, est heureuse de vous accueillir lors de cette Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté à Mérignac du 1^{er} au 3 avril 2025.

Les membres du Comité d'organisation local, bénévoles et partenaires, mettent tout en œuvre pour que ces journées soient une vraie fête, et que vous partagiez collectivement le plaisir de vivre cette aventure sportive et humaine.

Je tiens à remercier, avec le Comité directeur de la ligue, pour leur soutien et leur engagement annuel, nos partenaires institutionnels, à savoir le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) Nouvelle-Aquitaine et l'Agence nationale du sport.

Nous remercions également chaleureusement la ville de Mérignac pour leur aide précieuse sur cet événement national. Nous souhaitons que ce séjour vous permette de découvrir notre région.

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles et salariés qui se mobilisent pour vous accueillir. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette compétition, qui est la finalité d'une saison d'entraînement. Nous partagerons des moments de convivialité et d'échanges, piliers du mouvement sportif et associatif.



Jean-Claude RIBERT

Président du COL et de la Ligue
Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine



Le FCE Mérignac Arlac est particulièrement honoré et enthousiaste d'accueillir cette édition de la Coupe Nationale Espoirs de para football à 7 adapté.

Nos 880 licenciés s'associent pleinement à cet événement, qui reflète parfaitement nos valeurs fondamentales de partage, de solidarité et d'inclusion. Ce tournoi s'inscrit naturellement dans notre projet phare, le « Foot pour tous », qui vise à rendre le football accessible à tous, sans distinction.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine pour sa confiance. Ensemble, avec les bénévoles, les partenaires et tous les acteurs engagés, nous mettrons tout en œuvre pour faire de cette compétition un moment inoubliable pour les sportifs et leurs accompagnateurs.

Que cette rencontre sportive soit le théâtre de belles performances, d'échanges enrichissants et d'une convivialité qui incarne l'esprit du para football adapté.

Bienvenue à tous, et vive le sport pour tous !



Laurent DEPUSSAY
Président du FCE Mérignac-Arlac



Mérignac

Mérignac « Ville Sportive » labellisée « Commune Sport pour Tous » avec 5 étoiles, la plus haute distinction, depuis plus de 10 ans, est fière et honorée d'accueillir sur son territoire la Coupe Nationale espoirs de para football à 7 adapté. Du sport adapté, des sportifs en un seul mot !

La Ville souhaite la bienvenue à chacun des sportifs, qu'ils puissent exprimer leur talent, leur envie, leur sens du partage et leur fraternité !

Un grand merci à la Ligue Sport Adapté de Nouvelle Aquitaine pour sa confiance, aux adhérents du FCE Mérignac-Arlac pour leur disponibilité, à tous ces bénévoles et salariés qui sauront faire vivre nos valeurs de partage, d'humanisme, et ce « sport pour tous » nécessaire à notre cohésion sociale et indispensable pour la santé de chacun.

Merci également aux agents du service des sports, qui prennent soin chaque jour de nos nombreuses infrastructures, et permettent l'organisation de manifestations d'envergure comme celle que vous allez vivre !

Je vous souhaite de belles rencontres, des exploits sportifs, de nombreux spectateurs, pour que vive le sport tel que nous l'aimons !



Cécile SAINT-MARC

Adjointe déléguée au sport de la ville de Mérignac

Bienvenue à Mérignac

Mérignac est une commune du Sud-Ouest de la France située dans le département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine, à 45 km de la côté Atlantique. Limitrophe de Bordeaux, elle est la plus peuplée des communes de Gironde, après Bordeaux, avec environ 75 729 habitants. Localisée à seulement 6 kilomètres à l'ouest de Bordeaux, elle bénéficie d'une accessibilité remarquable. Elle est desservie par un réseau de transports performant, comprenant le tramway, plusieurs lignes de bus et l'autoroute A630. L'aéroport de Bordeaux-Mérignac, l'un des plus importants de France, renforce son rayonnement national et international, facilitant l'accueil des équipes et des spectateurs venant de loin.

Mérignac est fière de sa forte tradition sportive et de ses équipements variés. Avec plus de 40 installations sportives de qualité, elle offre des infrastructures adaptées à de nombreuses disciplines. La ville soutient activement ses clubs sportifs locaux et organise régulièrement des événements de grande envergure, démontrant ainsi son savoir-faire dans l'accueil de manifestations sportives. C'est résolument tourné vers l'avenir, avec une politique active en faveur du développement durable et de l'accessibilité pour tous. Ces valeurs se reflètent dans ses projets urbains et sportifs, rendant la ville idéale pour organiser des compétitions inclusives et respectueuses de l'environnement.

Mérignac est bien plus qu'un simple lieu d'accueil. Elle représente un carrefour où sport, convivialité et modernité se rencontrent. Sa capacité à offrir des installations performantes, un accueil chaleureux et un cadre attractif en fait un choix idéal pour organiser un événement sportif d'envergure.

C'est également une commune viticole française du vignoble des Graves. Elle fait partie des communes viticoles de Bordeaux autorisées à produire les vins : AOC Pessac-Léognan, AOC Crémant de Bordeaux, AOC Bordeaux supérieur, AOC Bordeaux, AOC Graves et AOC Graves supérieurs.

Le Football Club des Écureuils (FCE) de Mérignac-Arlac, club fondé en 1976, plus grand club de la région Nouvelle-Aquitaine au niveau du nombre de licenciés à la Fédération Française de Football. Après avoir évolué quelques saisons en Championnat de France de football de National 3, l'équipe fanion évolue aujourd'hui en Régional 1 de la Ligue de football Nouvelle-Aquitaine, il joue ses rencontres à domicile au stade Joseph-Antoine Cruchon de Mérignac. Nous pouvons nommer Rio Mavuba et Pierre Lees-Melou comme anciens joueurs du club. Le FCE Mérignac Arlac est affilié à la Fédération Française du Sport Adapté, c'est le club support de l'organisation de l'édition 2025 de la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté.



Venir à Mérignac



Stade Joseph-Antoine Cruchon

98 avenue Bon Air

33700 Mérignac

En voiture

- Depuis l'A62 et l'A63, prendre l'A630 (rocade intérieure) direction Aéroport Mérignac puis prendre la sortie 12 vers Saint-Jean-d'Illac, prendre légèrement à droite sur l'avenue François Mitterrand puis au 3^e rond-point prendre la 1^{ère} sortie sur avenue du Bon air
- Depuis l'A10 et l'A89, prendre l'A630 (rocade extérieure) direction Bordeaux-Lac puis prendre la sortie 12 vers Pellegrin/Crématorium, prendre légèrement à gauche direction Mérignac-centre puis au rond-point prendre la 3^e sortie sur l'avenue François Mitterrand puis au 4^e rond-point prendre la 1^{ère} sortie sur avenue du Bon air

En train/TGV

- Via la gare Bordeaux Saint-Jean puis prendre un TER F41 jusqu'à Pessac puis liaisons en tram ou en bus jusqu'à Mérignac
- Depuis Paris : 2h10
- Depuis Toulouse : 2h20
- Depuis Lille : 4h
- Depuis Nantes : 4h10
- Depuis Lyon : 4h25
- Depuis Montpellier : 5h30
- Depuis Marseille : 6h05

En avion

- Via l'aéroport de Bordeaux-Mérignac puis liaisons en tramway avec la ligne A puis le bus 34 jusqu'au stade en 25 minutes
- Depuis Lyon : 1h05
- Depuis Marseille : 1h10
- Depuis Paris : 1h15

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Jean-Claude RIBERT

Président de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Hervé LAULHAU
Secrétaire général	Jean-Paul QUOIX
Commission Coordination / Logistique	Anaïs FEILLARD
Commission Sportive	Anaïs FEILLARD et Frank DECHAUME
Commission Médicale	Laurent RUBIO
Commission Restauration	Natacha BERTON
Commission Partenariats	Samira MOUMNI et Laurent DEPUSSAY
Commission Hébergement	Jeremy RABU
Commission Communication	Alice DUNOUHAUD
Commission Animation / Bénévolat	Anaïs FEILLARD et Natacha BERTON
Commission Développement Durable	Samira MOUMNI

Cadre technique national para football adapté	Alexandre STEUX alexandre.steux@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Simon SOULARD simon.soulard@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para football adapté	Stéphane LAVERGNE lavergne.st@orange.fr



COL CNE para football à 7 adapté 2025
Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine – Anaïs FEILLARD

Maison régionale des sports
2 avenue de l'université
33400 Talence

06 19 45 20 69 – cnefootball2025@gmail.com

Programme prévisionnel

Mardi 1^{er} avril 2025

14h00 - 18h30	Accueil des délégations au stade Joseph-Antoine Cruchon (Foyer du FCE Mérignac-Arlac)
18h30 - 19h00	Réunion des entraîneurs au stade Joseph-Antoine Cruchon (Foyer du FCE Mérignac-Arlac)
19h00 - 21h00	Repas et cérémonie d'ouverture au stade Joseph-Antoine Cruchon

Pour la cérémonie d'ouverture, merci de nous indiquer le titre de la musique sur laquelle vous souhaitez défiler, de prévoir un drapeau de votre département et de penser à une spécialité locale à mentionner au micro.

Mercredi 2 avril 2025

08h00 - 09h00	Échauffement au stade Joseph-Antoine Cruchon
09h00 - 12h00	Compétition au stade Joseph-Antoine Cruchon
11h30 - 13h30	Repas au stade Joseph-Antoine Cruchon
13h30 - 18h00	Compétition au stade Joseph-Antoine Cruchon
19h30 - 22h30	Repas et soirée de gala à Ivazio Island

Jedi 3 avril 2025

08h00 - 09h00	Échauffement au stade Joseph-Antoine Cruchon
09h00 - 11h30	Phases finales au stade Joseph-Antoine Cruchon
À partir de 11h30	Remise des récompenses au stade Joseph-Antoine Cruchon
À partir de 11h00	Distribution des paniers repas au stade Joseph-Antoine Cruchon (Foyer du FCE Mérignac-Arlac)
13h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **mardi 25 février 2025.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 1^{er} avril 2025 de 14h00 à 18h30
Stade Joseph-Antoine Cruchon, au Foyer du FCE Mérignac-Arlac
98 avenue Bon Air, 33700 Mérignac

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du **para football à 7 adapté en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente, notamment le mercredi midi.

Les repas seront servis de **19h00 à 21h00 le mardi soir et de 11h30 à 13h30 le mercredi midi.**

Ils auront lieu au :

Stade Joseph-Antoine Cruchon
98 avenue Bon Air, 33700 Mérignac

La soirée de gala du mercredi soir aura lieu :

Mercredi 2 avril 2025 à 19h00

Ivazio Island

10 promenade du Lac, 33300 Bordeaux

Tous les participants auront accès aux pistes de bowling et auront également des jetons fournis pour les jeux d'arcade.

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués :

Jeudi 3 avril 2025 à partir de 11h00

Stade Joseph-Antoine Cruchon, au Foyer du FCE Mérignac-Arlac

98 avenue Bon Air, 33700 Mérignac

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté 2025 et **suivre les instructions indiquées en page 20** pour bénéficier des tarifs préférentiels.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Développement durable

En s'inspirant de la Charte des 15 engagements écoresponsables des Fédérations sportives et des Ligues de sport professionnel et de nos ressources pour cette manifestation, nous mettrons en place les actions suivantes :

Réduction des déchets :

- Gobelets réutilisables sur buvette et accueil café
- Vaisselle réutilisable et eau en carafe pour les repas
- Pas de distribution de bouteilles d'eau en plastique, incitation à l'utilisation de gourde
- Gestion du tri des déchets à confirmer en collaboration avec le gestionnaire de collecte

Promotion de l'égalité, éthique :

- Exposition de sensibilisation Femmes et sport, Valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme, Sport santé, Prévention Violence Harcèlement Sexiste et Sexuel
- Charte d'engagement éthique pour les équipes

Éducation au développement durable :

- Jeux de piste du Développement Durable
- Charte d'engagement éthique pour les équipes
- Annonce des actions menées sur la page dédiée à la CNE sur le site de la LSANA

Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH) :

- Faciliter l'accès aux espaces et aux terrains par une signalisation renforcée

Sponsoring :

- Choix de partenaires financiers et commerciaux éthiques, locaux, engagés dans une démarche écoresponsable

[Merci de prévoir une gourde par participant \(sportif et accompagnateur\) pour la compétition, des points d'eau sont disponibles sur le site de compétition.](#)

- ➔ Le responsable de chaque équipe doit signer la charte éthique de développement durable et l'envoyer à l'adresse suivante : cnefootball2025@gmail.com
- ➔ La charte sera à télécharger via ce lien : <https://docs.google.com/document/d/1pUdhthcWAGGW2Bln6DhvyjTYeMsGA3BQ/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true>

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para football à 7 adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para football adapté**

Modalités d'inscription

À compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

La Coupe Nationale Espoirs **para football à 7 adapté** relève du règlement **para football à 7 adapté** FFSA.

Peuvent participer à la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation à la Coupe Nationale Espoirs, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire. Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le mardi 25 février 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mardi 25 février 2025**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para football adapté** – **Stéphane LAVERGNE** – et le Cadre technique national de la discipline – **Alexandre STEUX** – est programmée le :

Mardi 1^{er} avril 2025 à 18h30
Stade Joseph-Antoine Cruchon, au Foyer du FCE Mérignac-Arlac
98 avenue Bon Air, 33700 Mérignac

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à lavergne.st@orange.fr.

Échauffement et compétition

Les temps d'échauffement seront encadrés par les éducateurs sportifs référents de chaque délégation. Les terrains d'échauffement seront accessibles aux équipes une heure avant le début des matchs, de 8h00 à 9h00.

Les phases de poules se dérouleront sur la journée du mercredi sur les terrains de compétition prévus à cet effet, et aux dimensions légales précisées dans le règlement sportif para football à 7 adapté FFSA. Les phases finales se dérouleront le jeudi matin avant la remise des récompenses.

Les terrains seront en herbe synthétique et/ou naturelle.

Équipements sportifs

Chaque délégation doit avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes pour les 2 jours de compétition. Les sportifs doivent jouer en crampons adaptés à la surface de jeu et porter des protège-tibias (**obligatoire**) qui doivent être entièrement recouverts par les bas :

- Terrain en herbe synthétique : crampons moulés obligatoires

- Terrain en herbe naturelle : crampons aluminium autorisés

La couleur du maillot du gardien de but devra être différente de celle des deux équipes en présence et de l'arbitre. Le gardien de but peut porter une casquette à visière non rigide, ainsi que des gants ou un pantalon spécifique à sa fonction. Les collants sont autorisés à condition qu'ils soient portés en dessous de l'équipement officiel. Le port d'objets dangereux (montre, bracelet...) est interdit.

Catégories d'âge

Catégories	Moins de 18 ans	Moins de 21 ans
2024-2025	2007-2008	2004 à 2006

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les joueurs âgés de 15 ans (nés en 2009).

Le joueur qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en para football adapté ».



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **mardi 25 février 2025**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, Maison régionale des sports,

2 avenue de l'université, 33400 Talence

06 19 45 20 69 – cnefootball2025@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		...€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		...€
Repas du mardi soir	12€		...€
Repas du mercredi midi	12€		...€
Repas de gala du mercredi soir (avec accès pistes de bowling et jetons pour jeux d'arcade)	25€		...€
Panier repas du jeudi midi	8€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL
			...€

Par chèque ou virement (**voir RIB ci-dessous**) à l'ordre de la **Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine**. **Merci d'indiquer en libellé votre numéro d'affiliation suivi de CNE football (exemple : 33/CD CNE football).**

Ci-joint le règlement complet d'un montant de :
..... euros

N° de chèque/de virement : de la banque :
.....

Date

Signature

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
LIGUE SPORT ADAPTE NOUVELLE AQUITAINE

Domiciliation
SG BORDEAUX EPA (04302)
140 142 R DES TERRES D
33800 BORDEAUX

Référence bancaire			
Code banque	Code guichet	N° compte	Cle RIB
30003	84302	0000033259	93

IBAN : FR76 3009 3043 0200 0500 3325 593
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



FICHE ENGAGEMENT ABC

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le mardi 25 février 2025

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.
**Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, Maison régionale des sports,
2 avenue de l'université, 33400 Talence
06 19 45 20 69 – cnefootball2025@gmail.com**

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Régime alimentaire spécifique
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **para football adapté**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT BCD

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le mardi 25 février 2025

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.
**Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, Maison régionale des sports,
2 avenue de l'université, 33400 Talence
06 19 45 20 69 – cnefootball2025@gmail.com**

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Régime alimentaire spécifique
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **para football adapté**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Anaïs FEILLARD – COL CNE para football à 7 adapté 2025
Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, Maison régionale des sports,
2 avenue de l'université, 33400 Talence
06 19 45 20 69 – cnefootball2025@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le mardi 25 février 2025 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La charte éthique

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Première Classe Pessac Becquerel	4 bis avenue Antoine Becquerel, 33600 Pessac 05 56 36 83 34 bordeaux.becquerel@premiereclasse.fr	49€/nuit/chambre simple, double ou triple Petit-déjeuner : 6,20€/jour/personne Taxe de séjour : 0,80€/jour/personne Indiquer que vous venez pour la CNE	4 km
Kyriad Bordeaux Mérignac Aéroport	Parc d'Activités du Chateau Rouquey, 3 rue Euler, 33700 Mérignac 05 56 34 43 62 bordeaux.merignac@kyriad.fr	Chambre simple : 80€/nuit, double : 90€/nuit et triple : 100€/nuit, petits-déjeuners compris Taxe de séjour : 2,45€/jour/personne Code promo : coupe nationale espoirs (code à donner lors de la réservation par mail ou par téléphone)	4,3 km
B&B Bordeaux Mérignac Hôtel de ville	45 rue Jacques Prévert, 33700 Mérignac 0 892 78 80 15 bb_4182@hotelbb.com	Chambre double : 55€/nuit, triple ou quadruple : 75€/nuit Petit-déjeuner : 8,50€/jour/personne Taxe de séjour : 1,44€/jour/adulte Code promo : CNE Compétition (code à donner lors de la réservation par mail ou par téléphone, nombre de chambres à tarif préférentiel limité)	5,6 km
The Originals Acces Hôtel Bordeaux Aéroport	91 avenue John Fitzgerald Kennedy, 33700 Mérignac 05 56 34 49 88 h3312direction@theoriginalshotels.com	52€/nuit/chambre simple ou double Petit-déjeuner : 9€/jour/personne Taxe de séjour : 1,44€/jour/adulte Indiquer que vous venez pour la CNE	5,9 km
Hôtel Première Classe Bordeaux Mérignac	71 avenue John Fitzgerald Kennedy, 33700 Mérignac 05 57 22 29 30 bordeaux.merignac@premiereclasse.fr	Chambre double : 60€/nuit Chambre triple : 70€/nuit Petit-déjeuner : 7,50€/jour/personne Taxe de séjour : 1,44€/jour/personne S'adresser au COL pour bénéficier des tarifs préférentiels (nombre de chambres à tarif préférentiel limité)	6,1 km
B&B Bordeaux Mérignac Aéroport	Domaine de Pelus, rue Hipparque, 33700 Mérignac 05 56 12 14 14 bb_4687@hotelbb.com	72€/nuit/chambre simple ou double Petit-déjeuner : 7€/jour/personne Taxe de séjour : 1,40€/jour/personne	4,6 km
Ibis budget Bordeaux Aéroport	2 avenue Charles Lindbergh, 33700 Mérignac 05 56 12 22 20 h7508@accor.com	Chambre simple : 69€/nuit, double : 78€/nuit et triple : 90€/nuit, petits-déjeuners compris Taxe de séjour : 1,44€/jour/personne	5,6 km



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

